

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2023

Lieu : Salle du conseil municipal de Saint Firmin

Ouverture de la séance : 18h18

Fin de séance : 18h24

Présents : Jean-Luc Blache, Michèle Barban, Agnès Valentin, Pascal Cantet, Laurent Calvat.

Excusé: Dominique Bellino, a donné pouvoir à Agnès Valentin.

Secrétaire de séance : Agnès Valentin

Le maire ouvre la séance avec l'ordre du jour.

1- Approbation du procès verbal de la séance du 26 janvier 2023 :

Adopté à l'unanimité.

2- Choix de l'entreprise pour les travaux de réhabilitation du réseau Eau Potable des Charberys :

Après analyse de l'offre par le bureau d'études Hydrétudes Alpes du Sud et la commission des travaux c'est l'entreprise SARL Eymard TP qui est retenue pour un montant de 176 276,14 € HT et de 211 531,37 € TTC. Il est nécessaire de valider ce choix afin de notifier le marché.

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h24

Le Maire,

La secrétaire de séance,

Jean -Luc Blache

Agnès Valentin

